

Pays : Allemagne

Commission : Conseil de ministres de l'environnement et de l'immigration

Problématique : Pour un plan européen d'action face à l'enjeu croissant des réfugiés climatiques fuyant les dérèglements climatiques et les catastrophes naturelles.

L'Allemagne se trouve en Europe Centrale et ouvre sur les mers du Nord et Baltique. Elle est voisine du Danemark au Nord, des Pays-Bas, de la Belgique et de la France à l'Ouest, de la Suisse et l'Autriche au Sud et de la République tchèque ainsi que de la Pologne à l'Est. Il s'agit d'un des six pays fondateurs de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en 1951 qui devint plus tard l'Union Européenne. L'Allemagne telle qu'on la connaît aujourd'hui est, depuis l'unification de la RDA à la RFA datant de 1990, une république fédérale composée de 16 Bundesländer. Elle est aujourd'hui dirigée par un gouvernement de coalition appelée la "grande coalition" qui regroupe le Parti Social-Démocrate (SPD), l'Union chrétienne-sociale en Bavière (CSU) et l'Union Chrétienne Démocrate (CDU). C'est à ce dernier parti qu'appartient Angela Merkel, la chancelière fédérale allemande et donc la chef du gouvernement allemand. Elle termine à présent son quatrième mandat. Au sein de l'Union Européenne, le conseil des ministres de l'environnement et de l'immigration cherche à établir un plan européen d'action face à l'enjeu croissant des réfugiés climatiques fuyant les dérèglements climatiques et les catastrophes naturelles. Le réchauffement climatique provoqué par les modes de vie humains actuels s'accroît de façon alarmante autour du globe, en touchant particulièrement les zones plus exposées et plus vulnérables. Cela entraîne bien évidemment des conséquences environnementales graves, dans un premier temps. Or, ce phénomène soulève aussi de nombreuses migrations forcées de personnes qui se voient obligés à quitter leurs régions ou leurs pays à cause de cette dégradation de l'environnement. Ainsi, des millions de déplacements de personnes sont prévues dans les prochaines décennies. Ces migrations entraînent de la précarisation, de la misère et des tensions sociales qui peuvent déboucher sur des conflits politiques ou même armés. Il s'agit ici de développer un projet qui englobe la lutte efficace contre le changement climatique ainsi que l'attribution d'aide humanitaire directe aux réfugiés climatiques. Cela occupe une place fondamentale dans les orientations politiques de l'UE et c'est ce que ce conseil cherche à considérer.

Ce projet de plan d'action nous amène à remettre en cause l'ensemble de nos modes de fonctionnement qui transforment et endommagent le climat. Ainsi, nous devons prendre conscience de la portée de cet enjeu et nous préparer à agir de la façon la plus efficace possible et dans tous les domaines concernés, tels que les types d'énergies exploitées par l'industrie, les réseaux de transport, les établissements publics,... Par ailleurs, l'enjeu principal de ce conseil réside dans le remède de la crise migratoire générée par la crise climatique. L'objectif est donc aussi de réguler concrètement l'immigration perçue par les pays européens, et de considérer les mesures ou aides qu'il serait pertinent d'apporter aux pays d'origine des potentiels émigrants. D'où une certaine mobilisation des ressources et des efforts européens pour réguler et pallier la crise migratoire qui touche surtout les plus vulnérables. Cela concerne pleinement notre pays : l'Allemagne est une puissance leader dans l'activité européenne, et elle n'en sera pas moins dans ce conseil. La population allemande est chaque fois plus réactive et opérante en ce qui concerne la protection de l'environnement. De même, la migration est un enjeu contemporain clé au sein du panorama politique allemand. Il est donc indispensable pour l'Allemagne de traiter ce problème par la racine, en envisageant des mesures qui visent à résoudre la crise migratoire tout en offrant un accueil décent des réfugiés climatiques, en leur permettant de faire valoir leur droit à la migration.

Cette ambition suscite de nombreux questionnements en Allemagne, et nous devons les considérer pour trouver des mesures adaptées et efficaces. Tout d'abord, notre pays est largement investi dans la cause climatique. L'Allemagne a signé de nombreux traités dont les objectifs sont la préservation de l'environnement et le frein du changement climatique. C'est le cas pour l'Accord de Paris de 2015, le Plan Climat 2050 allemand (Klimaschutz Plan 2050) notamment, ainsi que pour les nombreuses directives européennes comme par exemple le plan visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Il est vrai que ces accords sont encore récents et que leur efficacité est, pour l'instant, relativement discutable. Or, le développement durable occupe une place privilégiée au sein de la société allemande. Il existe un respect à l'environnement en Allemagne qui explique, par exemple, qu'en 2019 le nombre de citoyens allemands ayant agi dans leurs vies personnelles pour lutter contre le réchauffement climatique ait été multiplié par six, selon des données rapportées lors d'interviews dans toute l'Europe. Notre pays est également investi dans la question migratoire. En effet, le gouvernement d'Angela Merkel a accueilli environ un million de réfugiés en 2015. Notre responsabilité, comme membre de la communauté européenne, est aussi de prendre en compte et de respecter les droits humains tels qu'ils sont définis sur le plan international. La gestion de l'accueil des réfugiés reste donc un enjeu majeur au sein de la société allemande. Les

représentants allemands sont prêts à tout faire pour apporter des solutions aux réfugiés climatiques, les premiers témoins du dysfonctionnement de notre civilisation, tout en étant cohérents avec les intérêts de nos habitants.

L'Allemagne compte donc sur l'Union Européenne pour élaborer une politique efficace qui éclaircisse les mesures, appropriées et judicieuses, à prendre afin de pallier cette crise ensemble.